

Le MRP vous parle!

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

Nouvelle Série n° 50
SEPTEMBRE - OCTOBRE 1991
ISSN 0753-8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 7^e — TÉL. 47.05.84.51

PRIX : 5 F

FIN DU STALINISME

Le coup d'Etat destituant GORBATCHEV pendant trois jours, s'il avait réussi, aurait plongé l'Europe et le monde dans l'angoisse d'un nouveau conflit mondial. Sur le plan intérieur soviétique, l'ombre du KGB et de ses 700.000 agents soudain réapparus, la dictature d'un clan supprimant la presse libre, les chars contrôlant les bâtiments publics, tous les ingrédients étaient réunis pour effacer six ans de perestroïka.

C'était sans compter sur le courage d'un homme et d'une population. L'homme, Boris ELTSINE, élu par 53% des habitants de la Russie, en juin dernier, a incarné la légitimité face à des putschistes usurpateurs du pouvoir central. Sa détermination à ne pas se laisser submerger a donné confiance à des milliers de moscovites venus l'entourer et l'aider à résister à l'assaut

des chars. L'armée a hésité à combattre et la partie a été gagnée par une population héroïque qui, sous la pluie pendant toute une nuit, a décidé de défendre sa liberté. Il n'en fallait pas plus pour jeter le désarroi parmi les comploteurs qui ont fait figure d'amateurs. Ils voulaient rétablir l'ordre ancien en s'appuyant sur le KGB et l'armée, deux forces qui ont perdu leur prestige et qui n'inspirent plus la crainte.

L'issue heureuse de ces événements aura, espérons le, des conséquences bénéfiques pour le peuple russe et ses dirigeants. Il doit se produire une accélération dans la voie de la démocratisation. Cette fois-ci les forces réactionnaires qui freinaient les réformes ne seront plus écoutées. Elles étaient encore influentes hier dans les rouages principaux de l'Etat. Discréditées, elles devraient s'effacer au profit de nouveaux venus bien décidés à appliquer avec enthousiasme un programme de réformes aussi bien politiques qu'économiques.

Ce souffle nouveau, le peuple soviétique l'attend. Il a montré qu'il ne voulait pas le retour au passé ; ayant goûté de la glasnost il veut enfin vivre libre, même si les réformes économiques insuffisantes aggravent provisoirement ses moyens d'existence. Qu'attend-on pour envoyer dans les champs et les usines, afin de les rendre productifs, les millions d'inutiles de l'armée et du KGB, supprimer les magasins d'Etat, mettre un terme au marché noir et donner le goût du travail et de l'initiative à un peuple d'assistés.

Il reste aux dirigeants à montrer leur accord et leur résolution. Certes,

ELTSINE, grand vainqueur, ne doit pas se laisser griser par le succès. Le poste qu'il occupe, à la tête de la Russie, lui procure des moyens d'action énormes - les récentes journées l'ont prouvé - et il peut, pour la vie quotidienne de 150 millions de russes, prendre des mesures spectaculaires dans la voie qu'il a délibérément choisie, celle de l'économie de marché et de l'initiative individuelle.

GORBATCHEV, qui voulait ménager son entourage, a finalement adopté la seule solution possible : se démettre de ses fonctions au sein du PC et laisser démanteler ce dernier. On ne peut démocratiser et réorganiser le pays qu'en faisant disparaître le système bureaucratique en vigueur depuis 70 ans. S'il garde son rôle de président, GORBATCHEV aura beaucoup à faire pour maintenir un lien entre les Républiques devenues indépendantes et continuer à jouer un rôle au plan international, domaine dans lequel il a rendu des services inoubliables.

Il reste encore un long chemin pour mettre fin au stalinisme. C'est au peuple devenu majeur après 70 ans d'esclavage, de se réveiller pour accroître ses libertés et avancer vers une vraie démocratie pluraliste.

C'est aussi pour nous peuples d'Europe, tout faire pour aider, au delà de crédits mal employés, par l'exemple technologique et des conseils sur les structures à mettre en œuvre, permettre l'essor économique de ce grand pays en gage d'une paix consolidée et définitive.

André-François MERCIER

SOMMAIRE

Fin du Stalinisme	1
La nécessaire immigration	2
Amis décédés	2
Le malaise du Pays	3
Cambodge	3
Léon XIII avait raison !	4 - 5
Un traité de paix pour l'Europe	6
Lâcheté	7
Bis Repetita Placent	7
Audax et Fidelis	8
Le décès de Fernand Bouxom	9 - 10
Marie Angèle Charvolin	10
Correspondants locaux de l'amicale	10
La célébration du cinquantenaire de l'exécution au Mont-Valérien	
d'Honoré d'Estienne d'Orves	11
Rectificatif au bulletin n° 49	12
Appel à nos adhérents	12
Messe	12

• LA «NECESSAIRE IMMIGRATION» ? •

L'I.N.S.E.E., il y a déjà quelque temps, a présenté un rapport sur les besoins de la France en main-d'œuvre après l'an 2000. Sa conclusion était qu'à l'aube du 21ème siècle il y aurait pénurie de main-d'œuvre dans notre pays, sans pour autant d'ailleurs que le chômage soit résorbé.

Parmi les solutions présentées par le rapporteur pour remédier à cet état de choses figurait l'appel à l'immigration, accompagnée d'ailleurs d'un système de quotas, ce qui dans l'état actuel des débordements de l'immigration en France peut paraître comme étant une certaine provocation..

Que le rapporteur de l'INSEE, évoquant la situation économique de l'an 2000 ait voulu spectaculairement attirer l'attention sur une situation, qui peut devenir critique, me paraît une bonne chose et l'on peut penser qu'il y a bien réussi, à en juger par les réactions que ce rapport a soulevées.

Mais provocation mise à part, ce qu'il faut rechercher c'est de quelle manière la France doit s'assurer d'une main d'œuvre nécessaire et, comme le montre le rapport, d'une main d'œuvre qualifiée.

Que penser des mesures proposées ?

- Reculer l'âge de la retraite ? Malgré les affirmations péremptoires du Gouvernement, qui n'a sans doute pas pris en compte la situation exacte des décennies à venir, c'est une mesure qui d'une manière ou d'une autre s'imposera.

Que l'on prenne des gants pour le faire, c'est sans doute nécessaire. Sans toucher à la possibilité d'un travailleur de partir en retraite à 60 ans, il me paraît possible de lui donner le droit de faire quelques années supplémentaires, ne serait-ce, par ailleurs, qu'à cause du problème des retraites.

Et tout d'abord que l'on commence par supprimer cette possibilité de préretraite, qui vide du marché du travail des hommes et des femmes encore en pleine possession de leurs moyens.

- Développer le travail des femmes ? Tout le monde est d'accord pour noter que le développement du travail féminin

se traduit par une baisse de la natalité, ce qui est précisément la cause de l'insuffisance de main-d'œuvre. Dans ce domaine c'est l'aide à la famille qu'il faut promouvoir et pas seulement au plan pécuniaire, mais aussi en créant autour de l'idée et de la réalité familiales une autre ambiance que les critiques, les ironies ou les sarcasmes dont la famille est l'objet, notamment de part des médias. Il y a sur ce point toute une mentalité à réformer.

L'appel à l'immigration ? En faisant appel à des immigrés pour donner à notre pays une main-d'œuvre supplémentaire, de deux choses l'une : ou bien l'on attire en France des personnes professionnellement qualifiées (dont nous aurons besoin) et dans ce cas on appauvrit leurs pays d'origine, alors que les besoins de ces pays sont grands, ou bien l'on fait venir chez nous des hommes et des femmes sans formation, qui risquent d'augmenter le nombre des chômeurs et des contestataires.

- Enfin et c'est là que me semble se situer l'essentiel, quand la France va vers trois millions de chômeurs, il faut développer considérablement la formation professionnelle des jeunes.

Le budget de l'Education Nationale de 1992 sera, nous dit-on, celui qui bénéficiera du meilleur taux d'augmentation - avec celui de la recherche -. Ne faut-il pas comprendre qu'une part de ce budget devrait être consacré à la formation professionnelle ?

Il n'est pas utile, bien au contraire, de doubler le nombre des bacheliers, pour en faire des chômeurs intellectuels, amers, aigris et contestataires. Je préfère de beaucoup l'idée de notre Premier Ministre de développer l'apprentissage, qui devrait être obligatoire pour tous les jeunes, qui ne poursuivent pas leurs études, encore que l'apprentissage doive s'accompagner de sérieuses connaissances.

Je me souviens, il y a déjà des décennies, au Conseil Economique, certains de mes collègues artisans se

plaignaient de ne pas trouver suffisamment de jeunes sérieusement formés au plan professionnel. On a fait un effort depuis, mais il est loin d'être suffisant. C'est vraiment le moment d'agir dans ce sens, car avant de former des jeunes, il faut former des formateurs et cela demande du temps. On court toujours au plus pressé et l'on n'a pas le temps de se préoccuper du long terme. Mais pour cela il ne faut pas attendre pour donner au Ministre du Travail les crédits nécessaires.

Louis BOUR
Membre Honoraire
du Conseil Economique et Social

AMIS DECEDES

Gaston AUBURTIN
(La Celle St Cloud)
Fernand BOUXOM (St Gratien)
Gaston CHARNAY (Iguérande)
Marie-Angèle CHARVOLIN
(St Chamond)
Suzanne LATREILLE (Lyon)
Louis LOREAU (Alfortville)
Marcelle MONTARON
(Mondoubleau)
Hubert PRANGEY (Fresnes)
Paul TEITGEN (Paris)

Hubert PRANGEY

Conseiller municipal de Paris dès la libération de la Capitale, Hubert Prangey fut membre des deux assemblées parisiennes jusqu'en 1967. Il fut vice-président du Conseil municipal en 1963 et 1964.

Puis il fut membre du Conseil de Paris de 1967 à 1977 et vice-président de cette Assemblée en 1968.

Il œuvra dans de multiples commissions et fut pendant 6 ans syndic du Conseil général de la Seine, charge dans laquelle il donna toute la mesure de ses qualités d'administrateur.

Hubert Prangey était officier de la Légion d'Honneur, officier du Mérite agricole, chevalier des Palmes académiques et avait la Croix de Combattant volontaire de la Résistance.

C'est un ami très cher qui disparaît..

LE MALAISE DU PAYS

La France est dans une situation étrange. Elle fait partie des pays les plus riches du Monde. Et pourtant l'atmosphère y est morose et le pessimisme y domine.

Quoi d'étonnant quand il existe un véritable divorce entre les gouvernants et les gouvernés, quand près de 3 millions d'habitants n'ont pas de travail et que nombreux sont ceux qui sont sans nourriture ni logement.

Mais ce ne sont nullement ces problèmes qui intéressent certains hommes politiques mais celui de savoir qui sera «présidentiable» dans 4 ans.

On comprend que les Français soient écœurés d'une telle attitude et qu'ils s'abstiennent de plus en plus de voter dans les élections.

Mais ce refus de voter est lui-même particulièrement choquant au moment où en Europe de l'est, dans la liberté retrouvée, les citoyens des nouvelles démocraties expriment leur enthousiasme en allant massivement voter.

C'est une très grave interrogation qui est ainsi posée aux Français et à leurs dirigeants.

Les Français doivent reprendre le chemin des urnes et exprimer leur volonté d'un changement profond dans le fonctionnement de notre démocratie.

Une première mesure pourrait y

contribuer: ce serait la suppression de l'élection du Président de la République au suffrage universel.

Alors on entendrait davantage parler des vrais problèmes des Français et non des préoccupations carriéristes de certains, qui n'intéressent nullement les électeurs.

Une autre mesure serait bien utile, ce serait la diminution des dépenses de l'Etat et donc des impôts des Français.

Une récente étude du journal «L'Express» démontre qu'une économie de 100 milliards de francs peut être effectuée en allégeant des services pléthoriques de l'Etat, en supprimant de multiples subventions injustifiées et en privatisant des entreprises publiques, qui seraient ainsi mieux gérées et à moindre coût.

Cette énorme somme pourrait être employée à créer des emplois et à reclasser des chômeurs, mais aussi à accroître des services publics insuffisants: c'est le cas de la justice, de la police, et de la santé. Les infirmières l'ont récemment manifesté avec éclat.

Or si l'Etat a une responsabilité essentielle c'est bien dans ces 3 domaines.

Par contre il n'a nul besoin d'être banquier, constructeur d'automobiles ou d'avions, distributeur de gaz ou d'électricité. Des entreprises privées le

feront mieux que lui.

On est stupéfait de l'aveuglement de certains hommes politiques qui n'aperçoivent pas de telles solutions.

D'autres aveuglements ne sont pas moins stupéfiants. Au moment où le communisme s'écroule en Europe de l'Est un dirigeant socialiste français a osé dire que l'alliance des socialistes et des communistes est «l'alliance des hommes de progrès». Un autre a osé dire que le parti socialiste est prêt à faire du «bouche à bouche» avec le parti communiste.

Devant une telle scandaleuse attitude il est grand temps que dans l'autre camp on se réveille.

On doit à tout prix abandonner les querelles mineures et rechercher l'alliance de tous les partisans des valeurs traditionnelles et des véritables progrès.

A droite il n'y a pas de partisans d'un tyran comme Staline, ni d'un mur comme l'était celui de Berlin ou d'une dictature semblable à celle dite «du prolétariat».

Tant que les socialistes et les communistes seront alliés, il est indispensable que de l'autre côté la plus large union se réalise pour faire face à ce péril.

Jean COVILLE

L'EXEMPLE DU CAMBODGE

L'annonce de la signature du traité de paix au Cambodge est l'occasion de réfléchir aux problèmes évoqués ci-dessus sous le titre «Malaise en France».

Certains lecteurs de ce journal en seront peut-être surpris.

En raison des responsabilités que j'ai exercées autrefois au Cambodge, je suis très heureux de la signature de ce traité. Après 20 ans de guerre civile et d'horribles massacres provoqués par les communistes, puisse ce traité être l'ébauche d'une paix véritable dans ce beau pays, qui a eu une grande histoire.

Mais encore faut-il que le communisme recule partout et ne trouve pas des alliés pour le soutenir, comme c'est le cas en France.

Ce n'est nullement une certitude. Le communisme reste implanté dans de nombreux pays et il est toujours très dangereux.

Certes il a subi des échecs en Europe de l'est, ainsi qu'en Afrique, notamment en Namibie et en Angola. Nous en avons déjà entretenus nos lecteurs. Mais il faut rester très vigilants.

Il est stupéfiant qu'en France des hommes politiques, de droite et de gauche, ne semblent pas conscients de la gravité de ce péril.

Comme il est rappelé dans l'article ci-dessus, à gauche les scrupules n'existent pas. Les socialistes et le premier d'entre eux n'hésitent pas à s'allier avec les communistes. Or Georges Marchais et les autres responsables communistes français ont eu des relations très étroites avec Staline, ainsi qu'avec Céausescu en Roumanie, avec Honecker en Allemagne de l'est et avec Pol Pot, chef des Khmers Rouges au Cambodge, tous massacreurs de millions de leurs compatriotes.

Si certains l'ont oublié, moi pas.

Au centre et à droite l'attitude des responsables est également étrange. Alors que l'écroulement du communisme en Europe de l'est devrait leur donner confiance, ils se laissent manipuler par les socialo-communistes.

Au lieu de réunir toutes leurs forces, sans exclusive, ce qui leur assurerait la victoire, ils se divisent de telle sorte que le péril socialo-communiste demeure.

Il est grand temps de réagir et Michel Poniatovski a bien raison d'y inciter les responsables de ce côté de l'opinion.

Puisse-t-il être entendu!

J.C.

LEON XIII AVAIT RAISON !

Il nous a semblé que la terre tremblait sous nos pas...» : c'est en ces termes que le curé de campagne de Bernanos évoque «Rerum novarum», le texte fondateur de l'enseignement social de l'Eglise. Jean Jaurès aurait même murmuré : «c'est un programme socialiste ! »

En publiant cette Encyclique le 15 mai 1891, Léon XIII avait cent ans d'avance... La pensée d'inspiration chrétienne subsiste face aux idéologies marxistes ou capitalistes. Les premières ont sombré à l'Est en subissant une faillite totale. Les secondes, si elles ne sont pas régulées, transforment peu à peu la société en une jungle où la dignité des plus faibles n'est pas respectée.

Il convient d'abord de rappeler que la dynamique qu'on nommait autrefois «doctrine sociale de l'Eglise» ne s'apparente pas à la restauration d'un ordre chrétien. Jean-Paul II souligne qu'elle n'est pas «une troisième voie» et constitue une catégorie en soi (1). L'Eglise ne sacralise aucun système politique et ne délivre pas de programmes électoraux. Elle doit respecter la légitime indépendance des institutions d'une nation. Dans ses travaux, Jean-Marie Mayeur montre que la doctrine sociale de l'Eglise «a connu des expressions historiques et des lectures diverses parce qu'elle n'est pas un système ou une idéologie mais un enseignement sur la société». Elle a «lié des conjonctions, suscité des mutations voire des ruptures» (2).

LE SOUFFLE DE VATICAN II

Du modernisme au dernier concile, les courants théologiques ont provoqué une lente maturation quant à la conception des conséquences sociales de l'Evangile. Au début de ce siècle, Maurice Blondel, chroniqueur de la Semaine Sociale de Bordeaux (1909) en a rendu compte (3). La controverse opposait alors les partisans des Semaines et les anti-modernistes, qualifiés de «monophoristes». Derrière les débats, s'affrontent deux théories: l'une en faisant l'impasse sur «l'insatiable avidité

de la raison, de la volonté humaine et la consistance propre de la science», rattache, comme l'écrit Blondel, «par un lien logique ou métaphysique les données de la Révélation et les lois sociales les unes aux autres». L'autre se refuse à créer de toutes pièces un code type mais «explicite de manière vivante l'esprit qui doit diriger toute l'activité spirituelle et matérielle de l'homme». Les catholiques sociaux, affirme Blondel, osent parler de «justice chrétienne, de dignité humaine, de grandeur morale, d'éducation populaire».

Un demi-siècle après, Vatican II abandonnait la référence à la loi naturelle et renouvelait complètement la pensée de l'Eglise qui jusqu'alors s'impliquait dans une loi qu'elle avait promulguée, qui avait été inscrite par le Créateur dans l'être même de l'homme et qui devait se traduire dans la construction d'un modèle conforme à celui que Dieu manifestait dans son dessein.

Cet esprit a engendré un nouveau rapport entre l'éthique et l'eschatologique, insistant sur l'autonomie des réalités terrestres. En scrutant les signes des temps, l'Eglise vit au cœur du monde cette perspective du Royaume inachevé et déjà commencé. Dans le cadre d'une démocratie pluraliste, elle n'est plus l'armature du temporel. Le Concile a introduit une notion, évolutive par le passage d'une loi naturelle à une humanité en devenir. Il convertit une morale en une attitude théologique dont «Gaudium et spes» N° 3, 1 dit qu'elle dialogue avec la famille humaine, en éclairant les différents problèmes à la lumière de l'Evangile. Dieu continue d'habiter notre histoire. Il est tourné vers l'avenir : sa parole et sa liberté se manifestent à travers des événements depuis Abraham, et non pas dans des principes tombés du ciel.

DISCERNER

La doctrine sociale n'a pas réponse à tout. Elle fait résonner des échos différents voire contradictoires selon les contextes particuliers dans lesquels elle s'incarne. Un discours universel n'est

perceptible que s'il est confronté à des pratiques concrètes. Paul VI invitait les chrétiens à «puiser des principes de réflexion, des normes de jugement et des directives d'action dans l'enseignement tel qu'il s'est élaboré au cours de l'histoire et, notamment, en cette ère industrielle, depuis la date historique et, notamment, en cette ère industrielle, depuis la date historique du message de Léon XIII» (4).

La parole unique et impossible fait place à un discernement personnel et communautaire au contact des situations si contrastées de par le monde.

INTERPELLER

Les temps que nous traversons n'ont guère de précédent dans l'histoire. L'Eglise entre à peine dans sa vocation d'interpellée et d'interpellante. Il lui faut apprendre l'humilité face à un monde complexe : comment transmettre des valeurs sans étouffer l'indispensable recherche ? comment promouvoir l'unité sans gommer les divergences ? comment enraciner l'espérance sans mesurer les pesanteurs du péché ? Comment inventer le futur dans renier la tradition ? comment être présent au monde sans perdre son identité ? comment s'ouvrir au dernier des convertis sans négliger le premier des baptisés ? Tant de défis perpétuellement relancés, contestés, restaurés, conduisent l'Eglise à l'authenticité en osant déceler les signes du Royaume et en annonçant que l'homme vient de Dieu.

Jacques Maritain a montré que le spirituel pouvait «vivifier» le temporel. Perspectives distinctes mais non séparées.

INSPIRER

Il faudrait des pages pour évaluer le contenu et la densité de cette tradition vivante qui a été traduite en actes par des générations de militants. Depuis un siècle, ses thèmes ont été vulgarisés : appels à la solidarité, affirmation des droits de l'homme, décentralisation, participation, réforme de l'entreprise, etc...Un centenaire est gage d'avenir : la doctrine sociale de l'Eglise demeure une

source. Une inspiration pour aujourd'hui.

Tentons modestement de la découvrir en l'articulant autour de trois convictions.

LA PRIMAUTE DE LA PERSONNE

Chaque être est unique depuis sa conception jusqu'à sa mort corporelle. Le frère est le plus proche mais aussi le plus lointain : celui qui survit de l'aumône et que je croise en allant au bureau comme cet adolescent indien avec qui nous correspondons et dont l'existence étonne nos enfants surtout quand nous leur expliquons qu'il est leur aîné à la mode du Seigneur.

La dignité de la personne transcende les structures d'une société qui protège les seuls intérêts de la technique ou de la rentabilité.

Léon XIII écrivait dans «Rerum novarum» : «Il n'est permis à personne de violer impunément cette dignité de l'homme que Dieu lui-même traite avec un grand respect» (5) Le «Pape des ouvriers» ajoutait : «Tous les hommes sont égaux; point de différence entre riches et pauvres, maîtres et serviteurs, princes et sujets» (6). Il enseignait qu'il y avait un minimum au-dessous duquel le salaire est injuste... Le SMIC !

LA SOLIDARITE DES HOMMES

La justice sociale est une constante qui apparaît dès 1891. Léon XIII proclamait que sa non-application était un «crime». Chez nous, en un siècle, un progrès considérable a été accompli pour assurer plus d'équité dans la rémunération du travail. Il reste beaucoup à faire pour le partage de l'emploi. Ces réformes sociales, structurelles et institutionnelles n'ont pas atteint les autres continents où les inégalités se posent en termes de réforme agraire, de faim, d'éducation populaire.

De nombreuses déclarations revendiquent «la opción preferencial por los pobres». Parmi tant d'autres associations, le Secours Catholique, A.T.D. Quart monde ou le C.C.F.D. vivent ces paroles. Dom Helder Camara, ancien archevêque de Recife, connaît les risques de cet engagement : «Le problème de l'Eglise est toujours le même : il y a des vérités divines qu'il faut traduire en langage humain... La juste mesure comme le dialogue ne sont pas faciles. Plongé dans la misère,

comment garder l'équilibre ? comment toucher aux structures qui écrasent l'humanité et pratiquer une non-violence active ?».

Mais cette dynamique de solidarité deviendrait vite une utopie si elle n'était pas consciente des mécanismes et des contraintes du marché. La production, l'investissement et les profits se révèlent des moyens indispensables pour créer des richesses. Il est urgent d'intégrer une éthique, une lecture chrétienne de l'économie pour discerner comment concilier un équilibre entre les exigences de la compétitivité et la participation de tous au progrès social. Là où il est, chacun peut agir concrètement : «Les réformes de structure sont des coquilles vides quand les consciences individuelles n'y participent pas» soutient Jacques de Bourbon Busset (7).

LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITE

Derrière cette expression vieillote, dont l'origine remonte à Pie XI en 1931, se cache une idée si limpide qu'elle a été oubliée. Il s'agit de viser un partage plus grand des responsabilités en déléguant aux associations et aux corps intermédiaires davantage d'autorité et de liberté. C'est un contrepoids au tout-Etat qui attribue le plus de pouvoir possible aux structures les plus proches des citoyens.

Les cercles de qualités et, d'une manière générale, les expériences qui favorisent la participation, l'intéressement au chiffre d'affaires, l'expression directe, la conscience professionnelle, l'actionnariat vont dans cette direction en conciliant la croissance de l'entreprise et l'épanouissement du salarié.

Le principe de subsidiarité guide la construction européenne : l'Etat membre doit conserver toutes les compétences qu'il est capable de gérer plus efficacement lui-même et doit transférer à la Communauté les pouvoirs qu'il n'est pas à même d'exercer convenablement.

Une telle perspective interroge chacun sur sa façon d'assumer le pouvoir : puissance ou service, cumul ou délégation, individualisation ou collaboration.

UNE IDEE ACTUELLE

L'enseignement social de l'Eglise n'est pas un langage clos et dépassé : il est

capable d'interroger sereinement son époque. A propos de la guerre du Golfe qui, au-delà du conflit du Koweït, est le lieu de rencontre entre l'Orient et l'Occident, l'Islam et le Christianisme, ont été prononcées beaucoup de paroles qui étaient belles et généreuses mais n'éclairaient pas les enjeux de l'avenir. Il ne s'agit pas d'une guerre de religions mais d'une confrontation entre deux conceptions de l'homme et de l'organisation de la société. L'Eglise n'a pas à légitimer telle ou telle solution négociée. Mais, en s'appuyant sur cette dynamique centenaire, il nous semble que les interventions des uns et des autres seraient enrichies par un questionnement argumenté à partir de ces convictions qui constituent l'originalité du regard chrétien : primauté et égalité de la personne, inaliénabilité de ses droits et de ses devoirs, solidarité entre les hommes et les nations, pluralisme des opinions, respect de la démocratie, liberté religieuse.

Histoire séculaire et interpellation moderne, la «question sociale n'a pas fini de creuser le sillon tracé par Léon XIII. Sa fécondité n'est pas épuisée.

Pierre Kerlévéo
Lomme (Nord)

- (1) «Sollicitudo rei socialis», VI, 1987.
- (2) «Catholicisme social et démocratie chrétienne», Editions du Cerf, 1986
- (3) «Annales de philosophie chrétienne», 1910
- (4) «Octogesima adveniens», 4, 1971.
- (5) «Rerum novarum», 32, 1981
- (6) «Rerum», 32, 1891.
- (7) «Journal X, Gallimard, 1985

Madame Patricia Prestwich, professeur d'histoire française à l'Université d'Alberta, poursuit des recherches d'histoire concernant l'activité des femmes au sein du MRP, de 1944 à 1962: aussi bien l'action sur le plan parlementaire que l'action militante à la base. Afin de compléter des renseignements figurants à ce sujet dans les archives du Mouvement - documents très peu nombreux - elle souhaite recueillir les témoignages des anciennes militantes et femmes de militantes.

Afin de lui permettre de procéder à une enquête auprès de toutes les personnes susceptibles de fournir les renseignements qu'elle recherche, elle pris ceux et celles qui auraient des éléments d'information à lui communiquer de se faire connaître, soit directement à elle-même à l'adresse suivante, soit en passant par l'intermédiaire de l'Amicale du M.R.P. qui lui transmettra.

Madame Patricia PRESTWICH
Département d'Histoire
Université d'Alberta
Edmonton, Alberta
CANADA T6G 2E1

UN TRAITE DE PAIX POUR L'EUROPE

par
Jean-Yves CHEVALLIER

Les événements vont tellement vite en Europe de l'Est que le beau livre de Jean-Yves Chevallier ne peut être «à jour» bien qu'il ait été publié cette année.

Mais il offre un autre intérêt très important car il rassemble des articles publiés entre 1954 et 1990 dans diverses revues, parmi lesquelles : la Revue des deux Mondes, la Table Ronde, la France Catholique et la Nation Française.

Ce livre est ainsi l'histoire de toute une époque ouverte par la défaite de l'Allemagne et la chute du nazisme.

Il souligne que, pour la première fois, la fin d'une guerre n'a pas été conclue par un traité de paix.

En effet dans le camp des vainqueurs se trouvait un Etat qui ressemblait beaucoup à celui des vaincus.

De telle sorte qu'aussitôt après la «guerre chaude» la «guerre froide» s'est ouverte.

Elle ne s'est pas transformée en nouvelle guerre chaude en raison de l'équilibre de la terre, mais elle a empêché la solution des vrais problèmes de la paix.

Le livre de Jean-Yves Chevallier analyse admirablement toutes les conséquences de cette situation et propose des solutions.

Nous résumons ci-après ces analyses et ces solutions.

Un traité de paix était impossible pendant la guerre froide puisque la Russie avait subjugué la moitié de l'Europe et y avait établi des régimes à sa dévotion.

Seule fut pratiquée la résistance à l'avancée du communisme, mais non la lutte pour soutenir ceux qui voulaient s'en libérer, comme l'ont tenté les Tchèques et les Hongrois. Et il faut dire que ce ne fut pas à l'honneur des démocraties d'Occident.

Aujourd'hui s'offre une nouvelle perspective. Il faut absolument la saisir.

La résistance à l'oppression a porté ses fruits en Europe de l'Est, favorisée par

l'action de l'Eglise catholique et notamment de Jean-Paul II.

Des démocraties librement élues se sont établies dans ces pays sur les ruines du communisme.

Le devoir de l'Occident est de leur apporter son aide.

L'auteur rappelle les débuts de la construction d'une Communauté en Europe de l'Ouest grâce à l'action d'hommes audacieux et généreux : Robert Schuman en France et Conrad Adenauer en Allemagne.

Il faut donc que la Communauté exerce son action sur les problèmes d'ensemble, mais laisse à chaque Etat le soin de régler les problèmes particuliers. Ce qui tend à être la règle pour les régions dans chaque Etat doit à plus forte raison être la règle pour les Etats dans la Communauté.

Comme le disait autrefois Georges Bidault, que cite Jean-Yves Chevallier : «il faut faire l'Europe sans défaire la France».

D'autre part l'organisation responsable de la Communauté doit être le Conseil des ministres européens et non la Commission de la Communauté, qui doit être seulement chargée de rechercher les solutions les meilleures aux problèmes posés en vue de les soumettre au Conseil des Ministres.

Et celui-ci doit être responsable devant le Parlement Européen.

Quant à ce Parlement il serait très souhaitable qu'il soit composé de deux assemblées : l'une élue comme actuellement au suffrage de tous les citoyens, l'autre élue par les parlements des pays composant la Communauté.

Ce Sénat communautaire traduirait les sentiments des pays qu'ils représenterait.

Ainsi une organisation équilibrée pourrait voir le jour et l'Europe pourrait retrouver, sinon le rôle conquérant du passé, du moins le rôle moteur de la civilisation des droits et de la justice.

Une Communauté économique a commencé à s'organiser, suivie

partiellement par une communauté politique.

Il est donc clair que les deux Communautés devront se renforcer pour accueillir les démocraties de l'Est.

Comme militant européen je voudrais compléter, sans aucunement contredire les analyses et les propositions de Jean-Yves Chevallier.

Quelle forme faut-il donner à l'Europe? Surement pas une forme monolytique. Ne parlons donc pas de fédération ou de confédération mais seulement de Communauté.

Comme je l'ai déjà écrit dans ce petit journal il est impossible de comparer les Etats d'Europe avec l'Alabama, le Minnesota ou l'Oklahoma.

Les Etats d'Europe ont eu une longue et souvent belle histoire. Certains des plus petits sont dans ce cas : la Grèce d'Homère et de Périclès, le Portugal de Magellan ou les Pays Bas de Rembrandt.

Il faut donc à tout prix préserver les qualités propres à chacun. Il faut que les cultures, les traditions et les particularismes de chaque Etat soient maintenus et s'additionnent pour enrichir l'ensemble.

Avec une diplomatie et une armée communes la Communauté assurerait le rayonnement de cette civilisation.

Une bonne occasion de s'exercer se présente actuellement en Yougoslavie mais il pourrait aisément y en avoir d'autres en Europe ou dans des régions du Monde où l'Europe a toujours exercé son influence en Afrique, en Amérique ou en Asie.

Tout récemment une réunion du Mouvement Européen, dont je fais partie, s'est tenue à Budapest. Le vice-président du Sénat polonais a prononcé une phrase que vraisemblablement chaque membre de notre amicale pourrait prononcer : «il ne faut pas, a-t-il dit, qu'entre les deux Europes le rideau de fer soit remplacé par le rideau de la pauvreté».

Puissent, les efforts de tous les hommes de bonne volonté s'appliquer à supprimer ce nouveau rideau!

Jean COVILLE

«Un traité de paix pour l'Europe»
par Jean-Yves Chevallier
O.E.I.L.

27 rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris

LÂCHETÉ

J'ai terminé mon compte rendu du livre de Jean-Yves CHEVALLIER sur la naissance de l'Europe en exprimant l'espoir que la Communauté nouvelle, en intervenant dans le conflit yougoslave, y trouverait l'occasion de manifester sa volonté de faire triompher la civilisation des droits et des libertés dont elle est issue.

Hélas l'attitude actuelle de la Communauté dans ce conflit ne permet pas un tel optimisme.

Certes des exhortations ont bien été adressées aux belligérants, puis des conciliateurs leur ont été envoyés.

Maintenant il est question de leur appliquer des sanctions économiques. C'est manifestement insuffisant.

L'envoi d'une force d'interposition entre les belligérants serait assurément plus efficace.

La naissance d'une nouvelle puissance au service des droits humains et pour la protection des opprimés ne sera crédible que si elle s'exerce avec la force nécessaire à l'encontre des oppresseurs.

Pour cela il faut mettre un terme à la lâcheté dont les puissances d'Europe de l'Ouest font preuve à l'heure actuelle.

Puissent les hommes et les femmes de notre esprit s'y employer de toutes leurs forces.

Jean COVILLE

BIS REPETITA PLACENT

Ce n'est pas seulement pour qu'ils plaisent, ou du fait d'une brûlante actualité, qu'il faut ressasser les mêmes sujets. C'est pour continuer à œuvrer pour ce qui fut un objectif majeur du MRP, la réalisation d'un ordre social humain, notamment inspiré de la doctrine sociale chrétienne. C'est aussi rester attentif à notre temps, aux problèmes posés, dont l'un des plus préoccupants est le chômage.

Son contraire, le travail était et reste un des volets qui doit mobiliser toutes les énergies. Il est un devoir mais aussi un droit de l'homme.

Or le chômage, ce mal cruel non seulement subsiste, mais s'amplifie et continue à engendrer la crainte, la terreur, même de ceux qui ne semblent pas devoir être atteints dans l'immédiat.

Après avoir espéré on ne sait quel miracle, depuis quelque temps, sous la poussée des écrasantes statistiques, la préoccupante situation semble être davantage prise en considération. Le gargarisme de la formation telle qu'elle était conçue devient sans effet et ne doit pas être une facilité d'exploitation des étudiants des cours professionnels. Les gémissements des hautes sphères ont remplacé les formules à faire rêver.

Il n'est pas superflu, tant il y a d'oreilles qui ne veulent pas entendre, tant il y a d'yeux qui ne veulent pas voir, d'insister à nouveau sur les misères, les plaies engendrées par le chômage. Que de travailleurs sont désespérés d'avoir perdu, pour eux-mêmes et pour leurs familles, leurs moyens habituels d'existence. L'impression d'être devenu inutile, d'être un assisté, une charge pour la société. Etre atteint dans ce qui constitue la base de la dignité engendre des souffrances qu'il faut cotoyer pour en saisir l'étendue.

Pour les jeunes, le plus pénible à constater, c'est l'abandon de l'espoir dans l'avenir. Celui-ci leur semble un tunnel sans issue de sortie.

Que de troubles, de violence et de délinquance sont le résultat de l'oisiveté sans espérance.

Nous nous gardons d'ignorer qu'il existe de faux chômeurs, des sans travail, trop réticents à accepter des emplois proposés, des versements d'allocations à des profiteurs qui ont des revenus substantiels par ailleurs. L'ANPE doit prendre les mesures adéquates pour mettre fin aux abus regrettables. La collectivité ne s'en choquera pas.

Impérativement, la situation actuelle ne peut continuer à se détériorer, ou même subsister. Si tel était le cas, les problèmes de la protection sociale seraient insolubles et le chaos inévitable.

La reprise économique, on peut la souhaiter, l'espérer, mais tant qu'elle n'est pas une certitude, il est chimérique de compter sur ses effets hypothétiques. Ce réflexe est trop facile.

Le patronat peut avoir une action décisive. Les allègements d'impôts parfaitement nécessaires ne doivent pas servir qu'à des investissements de matériel toujours plus performant, mais générateur de suppressions d'emplois. Les licenciements sont devenus une facilité trop commode, ainsi que l'abus de la pratique d'heures supplémentaires. Heureusement, il y a encore des chefs d'entreprise qui pensent que les profits ne doivent pas être réservés au seul capital. Une juste et utile répartition est possible.

Il faut tenir compte, dans la lutte contre le chômage, des administrations étatiques, des banques, des PTT, de l'EDF et de la compagnie des eaux, et de bien d'autres

entreprises, qui accusent non pas pléthore d'agents au service du public, mais au contraire des pénuries de personnel qui rendent la vie courante difficile. Trop souvent les emplois à pouvoir ne nécessitent ni formation, ni qualification spéciale. Pour ce gouvernement, c'est une hérésie et une faute de supprimer 2000 postes de fonctionnaires.

Autre piste à explorer, le commerce et particulièrement le petit commerce qui pratiquerait des embauches durables si un employé payé environ 5500 F. par mois ne revenait pas à plus de 8000 F. Les charges sont vraiment trop lourdes dans certaines catégories professionnelles.

L'usage du contrat à durée déterminée, indépendamment de son effet psychologique des plus néfastes, n'est parfois qu'un moyen pour payer de bas salaires, en évitant des titularisations.

Abordons un autre problème qui ne manquera pas de soulever des polémiques et même des réprobations. Il s'agit du partage du travail, notamment par la semaine de 35 heures. Appliquée avec discernement, cette solution est jugée par certains syndicats nécessaire au point actuel et certainement capable d'avoir des résultats positifs. Ce serait une preuve marquante de solidarité sociale. La porte reste ouverte pour le débat, faut-il ajouter qu'il est urgent ?

Quant à nous, anciens du MRP, témoins et bénéficiaires de la belle aventure riche en réalisations sociales que s'attribuent fréquemment d'autres formations, nous restons auprès de ceux qui souffrent et sommes ardents défenseurs « de la dignité et des droits des travailleurs ».

Robert BRILAUD

AUDAX et FIDELIS - L'Economie dépend de la Protection Sociale

- La «Protection Sociale» dépend de l'Economie

Projet de création d'un «Observatoire de la Protection Sociale»

Pour l'étude de mesures Economico-sociales destinées à :

- sauver globalement et secteur par secteur, la Protection Sociale (S.S., Régime Complémentaire de Prévoyance et de Retraite, UNEDIC, ANPE, aide au logement, aide à la formation)
- favoriser le reclassement de 2.600.000 chômeurs par des mesures rendant leur compétitivité aux entreprises
- assurer définitivement l'équilibre d'un énorme budget (actuellement : 1.700 milliards) visant 56 millions de personnes dont 10 millions de personnes âgées.

I - Observations préalables

1 - Quelques constats

- La «Protection Sociale» dans son ensemble et dans chaque secteur particulier, est dans un état d'immense détresse dont les recettes et les dépenses sont totalement incontrôlables et surtout incontrôlées.

- Tonneau des Danaïdes, la Protection Sociale est un souci lancinant pour tous les gouvernements successifs totalement empêtrés dans des remèdes empiriques et des bricolages ahurissants (dont le dernier est la C.S.G.)

- Le régime - d'une usure accablante - est d'une complexité inouïe que personne ne maîtrise plus, notamment les «prétendus» techniciens.

- Les inimaginables charges imposées aux entreprises (et aux non-salariés) leur enlèvent toute compétitivité et découragent radicalement tout effort de productivité tout en interdisant l'embauche et en encourageant le travail au noir.

- Un système Economico-Social et fiscal incohérent aboutissant à l'assistanat au lieu d'assurer à chacun une activité correspondant à ses besoins et un logement.

- Des comportements irresponsables n'apportant aucune solution au mal des banlieues et au racisme.

2 - Principes possibles de Réforme

Il est extrêmement urgent de mettre à plat l'ensemble du Régime, de procéder à une synthèse et de fixer les besoins réels tant en matière de dépenses qu'en matière de recettes dont il y a lieu de fixer :

- a) la part de financement incombant à la Nation (contribuable)
- b) la part incombant à l'entreprise
- c) la part incombant à l'assuré (salarié et non-salarié)

En ce qui concerne le salarié on pourrait (et cela éviterait désormais tout précompte) étudier une formule retenant le salaire net actuel (c.a.d. après déduction du précompte actuel du salarié) sur lequel seraient appelées les cotisations sociales et fiscales à verser à un seul organisme répartiteur dont la mission serait de ventiler à chaque organisme compétent (S.S., caisses complémentaires, ASSEDIC, etc.) la part lui revenant.

En tout état de cause, il faut de toute nécessité, instituer :

- une adaptation, une modernisation, une

simplification massive des structures.

- des mesures rigoureuses de contrôle et de gestion à tous les échelons.

- des allègements considérables du «salaire social» destiné à remplacer les lourdes charges sociales de l'entreprise industrielle, commerciale, artisanale, agricole, libérale, etc.

- la politique de désinflation des prix pour qu'ils soient concurrentiels à l'intérieur comme à l'extérieur.

- le développement systématique de l'économie permettant d'absorber 2.600.000 chômeurs et sauver la Protection Sociale.

II - Proposition de création d'un «Observatoire de la Protection Sociale»

Seul, un groupe d'études puissamment vertébré est capable, après 1 ou 2 ans de travaux, d'élaborer un projet fiable de réforme de la Protection Sociale. Mais il ne peut devenir fonctionnel et opérationnel que s'il est soutenu d'abord par un organisme représentant toutes les couches de la population et ensuite par l'opinion publique elle-même.

D'où l'idée de création d'un «Observateur de la Protection Sociale» ayant la forme juridique d'une Association régie par la loi de 1901.

1) **Composition** (à titre de simple exemple) : 2 parlementaires (1 député et 1 sénateur), 2 représentants de l'Industrie, 1 cadre salarié, 1 «observateur» du gouvernement (affaires sociales), 1 journaliste, 1 agriculteur, 2 salariés non-cadres, 1 profession libérale, 1 médecin, 1 artisan, 1 commerçant, 1 maire, 1 inspecteur des finances, 1 de l'Education Nationale, 1 de l'I.G.A.S., 1 des caisses complémentaires, 1 de la S.S., 1 des A.F. 1 retraité, 1 chômeur, et tous spécialistes susceptibles d'apporter suggestions et éléments positifs.

2) **But** : mise à l'étude d'une réforme profonde de l'ensemble de la Protection Sociale en partant de l'entreprise (S.S., régimes complémentaires, ASSEDIC, ANPE, etc.)

Ceci pour suppléer à la carence absolue du législateur et des partenaires sociaux.

3) **Création d'une cellule d'étude** exécutant les buts ainsi définis et dont les travaux seraient «surveillés» et «dirigés» par «l'observatoire de la Protection Sociale» :

- a) mise au point et création d'un secrétariat

restreint de départ

- b) recherche de sponsors pour financer la cellule d'étude

- c) mise au point de liaisons constantes avec la Presse (sondages, enquêtes, etc.)

- d) embauche (peut-être à mi-temps) d'une équipe cohérente de spécialistes et techniciens qui composeront la cellule d'étude (1 de l'I.G.A.S., 1 de l'Inspecteur des finances, 1 de la S.S., 1 des régimes complémentaires, 1 de l'UNEDIC-ANPE, 1 de l'aide au logement, 1 de l'aide à la formation).

4) Fonctionnement de la cellule d'études:

- mise à plat du régime actuel de P.S.

- modernisation et simplification massive des structures

- étude des mesures entraînant d'abord des économies et ensuite une rigueur totale de gestion

- mesures de libéralisation en ce qui concerne les entreprises dont les charges dites «sociales» disparaîtraient au profit d'un salaire social simplificateur.

La cellule déposera ensuite son rapport auprès du Conseil d'Administration de l'«Observatoire de la Protection Sociale».

5) Exécution

Le rapport sera ensuite communiqué :

- a) à la Presse

- b) aux Parlementaires (propositions de loi)

- c) au Gouvernement (projets de loi)

- d) aux Partenaires Sociaux (accords et conventions)

III - Conclusions : Elaboration du statut français de la Protection Sociale.

Le rapport sur la réforme de la P.S. étant connu de tous pourrait après les votes du Parlement (Députés et Sénateurs) et les accords et conventions des parlementaires sociaux, servir de base à un «statut français de la Protection Sociale» statut longuement étudié avec les conséquences exigées dans le cadre européen.

Albert VIDAL, Ex-D.G.A. d'une caisse de retraite AGIRC

Ex-administrateur de la S.S.

Président de l'Association pour la simplification et l'amélioration de la Protection Sociale (A.S.A.P.S. 36 rue J. Moulin 69290 CRAPONNE)

Stéphane BESSON

Vice-Président de l'A.S.A.P.S.

LE DECES DE FERNAND BOUXOM

C'est avec une émotion fraternelle profonde que je me vois appelé à évoquer dans ce numéro de notre Bulletin la mémoire de notre camarade Fernand Bouxom, fidèle des réunions de notre Amicale, ancien député de Paris, décédé subitement dans sa quatre-vingt-deuxième année, le deux juillet dernier.

Pour moi, en effet, c'était un compagnon de route depuis notre adolescence car nous étions nés à un peu plus d'une année d'intervalle, moi à Dunkerque et lui à Wambrechic, le neuf octobre 1909. Par la suite, c'est très jeunes que nous fûmes salariés, moi à Dunkerque et lui à Moulins-Lille, où il devait fonder et animer, en 1927, une des toutes premières sections de J.O.C. de France, tandis que Marcel Vanhove (futur animateur de «Témoignage Chrétien» sous la Résistance) créait une section à Saint Pol Sur Mer et moi-même une autre à Rosendaël. Ceci du fait de notre proximité de la Belgique et des encouragements des aumôniers des Secrétariats Sociaux du Nord : Dewitte, Lehembre, Pels, Scorsery, entre autres, qui très vite avaient été en liaison avec l'abbé Cardjin, Créateur de la J.O.C. belge.

De ce fait, quand la J.O.C. s'étendit ensuite dans les autres régions de France et que fut créé un Secrétariat National qui fit imprimer des cartes officielles d'adhérents, notre ami reçut la carte n° 1 qu'il avait toujours fièrement conservée.

Appelé assez vite à une responsabilité de dirigeant national il commença à sillonner la France entière, enthousiasmant des milliers de jeunes travailleurs, grâce à un talent inné d'orateur qui enflammait ses auditeurs et les lançait dans l'action de conquête.

C'est à cette époque qu'en se rendant à Lyon pour être témoin au mariage de Charles Bonnet, ancien secrétaire national de la J.O.C., il devait rencontrer celle qui allait devenir son épouse et dont le décès prématuré, après de longues souffrances, devait assombrir les dernières années de sa vie.

Mais revenons en arrière : Après le triomphal Congrès du dixième anniversaire de la J.O.C., un nombre croissant de jocistes devenus adultes fondaient des foyers, pour beaucoup

d'ailleurs, avec des jeunes filles de la J.O.C.F., animées d'un même idéal. C'est alors que fut prise la décision de lancer un mouvement de foyers qui, à l'image encore de la Belgique, fut d'abord intitulé «Ligue ouvrière chrétienne » (L.O.C.) dont la première équipe nationale fut constituée par : Paul Bacon, Marcel Muller, Fernand Bouxom, Charles Bonnet et à laquelle je fus appelé à me joindre en janvier 1938.

Il faut noter que, dès 1936, Fernand avait été l'un des délégués de la France aux Conférences du Bureau international du Travail (B.I.T.) à Genève.

Après l'armistice de 1940, il continua son action nationale au Secrétariat Général de la L.O.C., d'abord à Lyon, jusqu'à l'occupation totale de la France (et la suppression de ce fait de la ligne de démarcation entre la zone occupée et la zone dite «libre») époque à laquelle le Secrétariat se regroupa à Paris. La L.O.C. étant devenue, chemin faisant, le «Mouvement populaire des familles (M.P.F.) - prélude à d'autres avatars - ce fut l'occasion pour Fernand de participer à la diffusion de «Témoignage Chrétien» et de s'associer à quelques activités clandestines du «Groupe de la rue de Lille» de notre ami Amaury.

Tout cela, confirma les orientations démocratiques et sociales qui avaient guidé les options de sa jeunesse, amenait tout naturellement Fernand à participer à la fondation du Mouvement Républicain Populaire (M.R.P.) sous l'étiquette duquel il obtint son premier mandat parlementaire en 1945, à la Première Assemblée Constituante. Il sera ensuite réélu en 1946 à la Seconde Constituante, dont il fut l'un des Vice-Présidents.

La Constitution étant cette fois adoptée, il devient en 1946 membre de l'Assemblée Nationale comme député M.R.P. du 5ème secteur de la Seine. Il y sera ensuite réélu jusqu'en 1958, en étant Vice-Président de 1946 à 1948 et de 1950 à 1953.

L'année 1959 était celle de la mise en place des A.S.S.E.D.I.C., organismes de soutien et de reclassement professionnel et social des chômeurs, devenus de plus en plus nombreux. C'est alors qu'il se voit confier le poste de directeur de l'A.S.S.E.D.I.C., organisme interprofes-

sionnel pour le secteur de Paris Nord-Ouest.

A la tête d'un organisme, dont la politique et les buts étaient tous à définir, il reste fidèle à son idéal de respect de la personne humaine. Il se refuse à en limiter le rôle à une distribution anonyme de secours financiers de survie pour en faire un lieu d'accueil personnalisé dans lequel chaque cas individuel sera examiné pour lui trouver une solution adaptée au niveau et à la personnalité de chacun.

Quand, en 1968, interviendra la réforme administrative qui fera éclater la structure du département dinosaure de la Seine, il deviendra adjoint au Directeur de l'A.S.S.E.D.I.C. de Paris, à la fois ville et département, là encore chargé du Service Social - poste qu'il assurera jusqu'à l'âge de la retraite.

Ainsi, jusqu'au terme de son activité, il a agi de telle sorte que se trouve justifié ce jugement qu'il portait sur lui-même dans un petit livre de mémoires intitulé «Des faubourgs de Lille au Palais-Bourbon» que les Editions de «Témoignage Chrétien» ont publié en 1982. Avec une simplicité émouvante, dans le chapitre «un nouveau regard sur la vie» il affirmait sa conviction d'être toujours resté fidèle à l'idéal de sa jeunesse, celui de la J.O.C.

Quel meilleur hommage pourrions-nous rendre à cet ami fraternel qui nous a quittés que d'affirmer que cette conviction concernant la ligne de sa vie est aussi la nôtre.

ADIEU FERNAND

Robert PRIGENT

Fernand BOUXOM

LE PREMIER JOCISTE LILLOIS
DEVENU VICE-PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE

Jociste devenu vice-président de l'Assemblée nationale (6 fois réélu) c'est une grande figure de la vie publique qui s'est éteinte avec Fernand BOUXOM, décédé en juillet à Saint-Gratien (Val d'Oise), à l'âge de 81 ans.

Né à Wambrechies (Nord) le 9 octobre 1909, dans une famille modeste, il fut confronté très tôt à la misérable condition ouvrière dans le Nord,

Coursier et employé de bureau dans plusieurs entreprises lilloises, il fréquenta les cercles d'études du «patro» de Lille-Moulins.

A 17 ans, Fernand Bouxom fonda en 1927 dans les faubourgs de Lille la première Section de la «Jeunesse ouvrière chrétienne» provisoirement affiliée à la JOC belge où ce mouvement naquit deux ans plus tôt à l'instigation de l'abbé Cardyn, le «cardinal rouge» mondialement admiré.

Appelé à Paris par l'abbé Guérin, il devint aussitôt «permanent national» de la JOC française dont il sera le secrétaire général de 1931 à 1938. C'est là que se révélèrent ses talents d'orateur, voire de tribun, à la fois véhément et souriant.

En 1936, Fernand Bouxom devenait délégué de la France aux conférences du Bureau international du travail (BIT) à Genève.

Dans la Résistance, il fut diffuseur clandestin de «Témoignage chrétien». Il fut associé à certaines activités du «groupe d'études de la rue de Lille».

Après guerre, dans la foulée du MRP «Equipes ouvrières», il sera élu et réélu brillamment à l'Assemblée nationale, de 1946 à 1958, comme député de la Seine (circonscription de Courbevoie). Il fit adopter par le Parlement la loi du 16 mai 1950 donnant à la fête des mères un caractère légal et solennel.

Au soir de sa vie, Fernand Bouxom a relaté avec simplicité son itinéraire dans un livre de mémoires intitulé «Des faubourgs de Lille au Palais Bourbon.» Il y exprime sa conviction d'être resté fidèle à l'idéal ouvrier de sa jeunesse, de la JOC qui avait été «son université». «Elle m'a tout donné, je n'avais rien d'autre comme moyen de formation».

Au congrès constitutif du MRP en novembre 1944, dans la Salle de la Société de géographie il lança avec fougue son appel inoubliable : «Soyons des ambitieux!»...

Georges Verpraet

Marie Angèle Charvolin

J'ai eu la chance d'apprécier et de travailler auprès de Marie-Angèle CHARVOLIN, qui militante et merveilleuse animatrice, était au M.R.P. responsable de l'Association des Elus municipaux et départementaux : l'APEMD. Elle fut un de ces nombreux militants qui, formés par l'action catholique ouvrière, se retrouvèrent dans les rangs d'une organisation politique surgie à la Libération : le M.R.P.

Marie-Angèle était accueillante, engagée, disponible, son zèle et sa chaleur rayonnaient, elle était aimée de tous.

Dès les élections provisoires de 1945, accédèrent un peu partout en France, des élus municipaux et départementaux qualifiés par leur action dans la Résistance ou dans la vie sociale.

Il fallait les réunir, leur proposer une doctrine, leur donner des conseils.

A l'APEMD personne ne voulait encourager un esprit de querelle ou de sectarisme.

L'APEMD s'attachait à résoudre les problèmes sociaux posés par la vie scolaire (cantine, chauffage, terrains de sports...) tant pour l'enseignement public que privé.

Marie-Angèle comprenait et sentait d'instinct cette orientation, cette inspiration et jamais l'APEMD n'aurait pu vivre ni fonctionner sans la présence continue, l'ordre et le soin qu'y mettait Marie-Angèle.

Elle suivait tout, répondait à tous, accueillait, conseillait, aidait les correspondants et les visiteurs, toujours avec son extraordinaire et merveilleux bon sens pratique.

Elle marque et personnifie l'entrée dans la vie publique de couches nouvelles : L'accession des milieux dits populaires et des femmes (qui votèrent pour la première fois en 1945) aux responsabilités politiques, permit à ceux-ci de s'affirmer.

Marie-Angèle, conseillère municipale d'Asnières, expression de cette promotion et serviteur efficace de ce qui était notre espérance politique de renouveau, fut à tous égards exemplaire. Merci Marie-Angèle.

Marguerite COLIN

CORRESPONDANTS LOCAUX DE L'AMICALE

Quelques modifications étant survenues depuis le dernier bulletin en ce qui concerne les correspondants de l'amicale dans les départements, nous donnons, ci-après, la liste de ces correspondants telle qu'elle s'établit à l'heure actuelle :

06 ALPES-MARITIMES	
Armand HUET	Cannes
11 AUDE	
Henri LAVOYE	Carcassonne
14 CALVADOS	
René LEMAIGRE	Ouistreham-Riva-Bella
18 CHER	
Bernard LELARGE	Bourges
25 DOUBS	
Robert BICHET	Rougemont
26 DROME	
Charles SAUVAJON	Valence
29 FINISTERE	
Mathurin LEQUEUX	Quimper
33 GIRONDE	
Léon DESCAZEAUX	Castillon-la-Bataille
35 ILLE-ET-VILAINE	
Georges COUDRAY	Saint-Malo
37 INDRE-ET-LOIRE	
Gilbert OMNES	Saint-Cyr-sur-Loire
41 LOIR-ET-CHER	
Guy DUMENIL	Paris
44 LOIRE-ATLANTIQUE	
Robert ROUHAUD	Sainte-Marie-sur-Mer
45 LOIRET	
André SAILLARD	Pithiviers
50 MANCHE	
Jean-Marie DAILLET	Saint-Lô
59 NORD	
Pierre GARCETTE	Haubourdin
Pierre CATRICE	Roubaix
61 ORNE	
Marcel COUVREUR	Evreux
62 PAS-DE-CALAIS	
Eugène VASSEUR	Calais
Michel CARON	Merck-Saint-Lievin
67 BAS-RHIN	
Marc REYMANN	Strasbourg
68 HAUT-Rhin	
Gérard TRIBLE	Mulhouse
69 RHONE	
Léon LAPRA	Lyon
Simonne VILLARD	Vaugneray
74 HAUTE-SAVOIE	
Charles BOSSON	Annecy
79 DEUX-SEVRES	
Jean GUITTONNEAU	Niort

Ainsi que l'on peut le constater, cette liste ne concerne que 22 départements. Partout ailleurs nous n'avons personne pour nous aider à mettre à jour le fichier de l'Amicale. C'est pourquoi le bureau adresse un pressant appel à nos amis en vue de recruter des correspondants là où il n'en existe pas. La tâche à remplir est très simple : Il suffit d'examiner la liste des personnes du département figurant au fichier, que nous communiquons à chacun, et de nous signaler les noms à supprimer ou, au contraire, les noms des anciens militants M.R.P. avec lesquels nous pourrions prendre contact.

LA CELEBRATION NATIONALE DU CINQUANTENAIRE DE
L'EXECUTION AU MONT-VALERIEN
DU PREMIER OFFICIER FRANCAIS :
Le Lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves
(1901-1941)

C'est le 29 août, au cœur de l'été, qu'eut lieu, à Verrières-le-Buisson, au Mont-Valérien et à Plogoff, la célébration nationale du cinquantenaire de l'exécution capitale du premier officier de la France combattante, fusillé, le 29 août 1941, par les Allemands au pied du poteau du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), à l'âge de 40 ans : l'admirable lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves, instructeur à bord de la «Jeanne d'Arc» en 1932, compagnon de la Libération, en tête d'une inlassable et minuscule cohorte.

D'innombrables rues, des places, un navire de guerre («l'avis A-69»), un timbre-poste et une station de métro (Trinité) portent aujourd'hui le nom d'Honoré d'Estiennes d'Orves.

Ils éveillent ou réveillent, dans la mémoire des Français, le souvenir de cette aube du 29 août 1941, où le héros tomba sous les balles allemandes avec ses deux compagnons d'armes, Maurice Barlier et Yan Doornik, premiers fusillés de la France libre. La Wehrmacht placarda l'affiche mortuaire sur les murs de Paris.

Rien pourtant dans l'éducation du comte Honoré d'Estienne d'Orves, né en 1901 dans une famille aristocratique provençale, sorti de l'Ecole Polytechnique, ne le presdestinait à cette décision de rupture avec l'ordre établi, qu'il prend dès le 9 juillet 1940, en quittant son navire de l'escadre française basée à Alexandrie.

Rien, hormis cette volonté farouche de poursuivre le combat partout où cela était possible. Avec un groupuscule de marins et d'officiers, il rejoint les camps d'entraînement de l'armée britannique à Isna, puis Aden. Il rallie l'Angleterre et le noyau qui se constitue autour du général de Gaulle.

Affecté à Londres, au 2ème Bureau des Forces Navales Françaises libres (F.N.F.L.), le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves met sur pied les premiers réseaux de renseignements

en France occupée, établit des liaisons radio clandestines. Il préfère rentrer en France clandestinement.

A bord d'un chalutier de dix mètres, la «Marie-Louise», dans la nuit du 22 au 23 décembre 1940, il débarque, comme volontaire, sur un rocher, à la Pointe du Raz. Il se rend à Nantes et à Paris. Il y multiplie les contacts, organise des sous-réseaux. Mais un mois plus tard, son radio, venu avec lui d'Angleterre, le trahit et le dénonce. Le traître livre à la Gestapo tout ce qu'il sait. Alors commence le calvaire.

Enfermé à Fresnes, emmené à Berlin, puis ramené à la prison du Cherche-Midi, son procès dure douze jours. Il entend, sans frémir, son arrêt de mort prononcé par le tribunal militaire allemand et est exécuté dans la clairière du Mont-Valérien.

Il repose désormais dans la sépulture familiale de Verrières-le-Buisson (Essonne).

Voici présentés par ses enfants Rose et Philippe et avec une belle préface du général de Benouville, ses «Papiers, carnets et lettres», c'est-à-dire tout ce qu'il écrivit en cellule, mis au secret pendant ses quatre mois de captivité (1). Il raconte son enfance, sa vie d'officier de marine. Chrétien, il rédige quotidiennement des lettres poignantes aux siens. Jamais, il ne s'attendrit sur lui-même. Comment lire sans émotion ses dernières lettres, ses cahiers de captivité tenus au jour le jour ?

GEORGES VERPRAET

(1) HONORÉ D'ESTIENNE D'ORVES
PIONNIER DE LA RESISTANCE

(Editions France-Empire 1990)



En annexe à l'article de notre Ami Georges Verpraet, rendant hommage au grand résistant que fut le Commandant d'Estienne d'Orves, nous reproduisons ci-après, quelques lignes empruntées au livre du Père René Closset intitulé «l'Aumônier de l'Enfer» dans lesquelles l'auteur nous donne un témoignage profondément émouvant sur ce que fut l'attitude, face au peloton d'exécution, du Commandant d'Estienne d'Orves et de ses deux compagnons : Maurice Barlier et Yann Doornick.

«Enfin ils arrivent au lieu de l'exécution, ce Mont Valérien que l'abbé Stock devait gravir si souvent par la suite, ils obtinrent la faveur de n'avoir pas les yeux bandés. L'un après l'autre, ils demandèrent à leur aumônier une dernière bénédiction, l'un après l'autre ils l'embrassèrent. Puis d'Estienne d'Orves se tournant vers le Président du tribunal Keyser, lui déclara : «Monsieur, vous êtes officier allemand. Je suis officier français. Nous avons tous les deux fait notre devoir ; permettez-moi de vous embrasser».

Devant les soldats frappés de stupeur, le Français et l'Allemand s'étreignirent. D'Estienne d'Orves fit alors face au peloton et cria d'une voix forte : «Vive la France»! Et Barlier, avant de s'écrouler près du cadavre de son chef, répéta comme en écho son dernier cri : «Vive la France»! Yann Doornick, sans rien dire, traça dans le ciel le signe de la croix puis, ayant pardonné, mourut à son tour».

RECTIFICATIF AU BULLETIN N° 49

Quelques erreurs se sont glissées, lors de l'impression, dans le texte du Bulletin N° 49 de Mai-Juin 1991.

Nous prions nos lecteurs de nous en excuser et leur signalons, ci-après, les passages qu'il y a lieu de rectifier.

Page 4, 3ème colonne, 1ère et 2ème lignes : il faut lire «Andrée Ernie... ancienne syndicaliste C.F.T.C.» au lieu de «André Ernie ancien syndicaliste...»

Page 4, 3ème colonne, 34ème ligne, lire «Marie-Madeleine Dienesch... évoque particulièrement le rôle important...»

Page 7, 2ème colonne, 12ème ligne, il convient de supprimer le nom de Maurice Cassez dans la liste des amis décédés entre Mars 1990 et Avril 1991, puisque ce décès remonte à plusieurs années

Page 7, 37ème colonne, une ligne concernant le département de l'Orne a été omise et, par suite de cette omission, les indications données pour le département du Nord sont en partie inexactes. Pour ces deux départements la liste des correspondants est la suivante :

59 Nord

Pierre GARCETTE Haubourdin

Pierre CATRICE Roubaix

61 Orne

Marcel COUVREUR Evreux

Appel à nos adhérents Cotisation 1991

Parmi nos 678 adhérents recensés au 1er octobre 1991 seulement 369 ont payé leur cotisation de l'année en cours.

Nous demandons amicalement aux 309 retardataires de bien vouloir réparer leur oubli .

Merci d'avance.

Robert PRIGENT

MESSE

Une messe à la mémoire de Fernand BOUXOM sera célébrée :

le 9 Novembre à 16 heures

en l'église Marcel Callot

Le Tremblay

Moyen d'accès : R.E.R.

direction Mitry-Claye

Descendre à la station Vert Galant

(à 7 ou 8 minutes de l'église)